



France/ Crise sanitaire : une association de contribuables appelle « les hauts-fonctionnaires » à être solidaires...

Tous contribuables
Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts

@Contribuables Associés

« Cher(e) ami(e) contribuable,

La France fait face à une situation inédite. Si la crise est d'abord sanitaire, elle est aussi économique. Les deux étant aussi grave l'une que l'autre.

La France est rentrée en récession avec des chiffres historiquement bas. Nombre d'artisans, commerçants, professions libérales et TPE (très petites entreprises) sont déjà en situation critique. Les TPE/PME sont le coeur du tissu économique français et représentent 99% des entreprises françaises. Elles emploient la moitié de la masse salariale avec 6,8 millions de salariés.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement a créé un fonds de solidarité destiné à aider ces acteurs économiques par décret du 30 mars 2020. Ce fonds est financé par de l'argent public, soit avec l'argent des impôts des Français, l'argent des contribuables, notre argent ...

Pire encore, nombre d'entreprises ont dû recourir au chômage partiel et leurs salariés subiront une perte de salaire de 16%. Ainsi, l'Etat maintient 84% du salaire net, payé encore une fois avec nos impôts et avec l'impôt différé qu'est la dette.

N'en déplaise à Jean-Luc Mélenchon, une solidarité incroyable s'est organisée dans le secteur privé : les entreprises qui le peuvent continuent de travailler et à garantir les salaires, tandis que d'autres vont encore plus loin en partageant spontanément une partie de leurs ressources et de leurs moyens. Des patrons de grandes entreprises abandonnent 25% de leur rémunération au nom de cette solidarité. Nous ne pouvons que nous féliciter de toutes ces initiatives, qui s'additionnent à l'engagement incroyable des agents hospitaliers, des forces de l'ordre et des enseignants.

Pendant ce temps, dans les rangs de la haute fonction publique ainsi que dans les AAI (autorités administratives indépendantes), S.I.L.E.N.C.E R.A.D.I.O. ... Nombre de hauts fonctionnaires en poste perçoivent des rémunérations très importantes, parfois discutables, tant en montant qu'en utilité.

Jacques Toubon , Défenseur des droits, perçoit, en cumul de ses retraites de haut fonctionnaire et d'élu, 21 729 € par mois dont 10 629 € net pour ce poste.

[Visualiser l'article](#)

Jean-Luc Moudenc , maire de Toulouse, nommé en 2008, au tour extérieur, membre du Contrôle général économique et financier : 99 044 € net par an, soit 8 253 € par mois.

Sibyle Veil , présidente de Radio France depuis avril 2018, perçoit un salaire de 18 500 € brut par mois.

François Villeroy de Galhau , le gouverneur de la Banque de France, est le fonctionnaire le mieux payé de France : 285 538 € brut par an + une indemnité de logement de 5 653 € par mois + une enveloppe annuelle de 46 500 € en tant qu'administrateur de la Banque des règlements internationaux (BRI). Au total, son salaire culmine à 37 580 € brut mensuels.

Sylvie Goulard , nommée par Emmanuel Macron, 2e sous-gouverneur de la Banque de France pour 18 640 € brut par mois + une indemnité de logement de 5 712 € par mois !

Thierry Dallard , haut fonctionnaire X-Ponts, directeur de la Société du Grand Paris, perçoit 25 000 € brut par mois et une part variable sur objectifs, pouvant aller jusqu'à 60 000 € par an.

Chantal Jouanno , présidente de la Commission nationale du débat public, qui avait refusé d'organiser le Grand Débat National, perçoit une rémunération presque équivalente à celle du président de la République, soit 14 666 € brut par mois.

Hervé Gaymard , administrateur civil hors classe à temps plein au ministère des Finances, où il perçoit 7 596 € net mensuels, cumule cet emploi avec la présidence du Conseil départemental de Savoie pour 4 033 € net par mois !

Chris Dercon , de nationalité belge, président des musées nationaux et du Grand Palais, perçoit un salaire de 120 000 € brut par mois + un «complément personnel» de 42 000 € + une part variable de 30 000 € maximum par an, soit au total des émoluments à hauteur de 16 000 € par mois !

Agnès Saal , ex-présidente de l'Institut national de l'audiovisuel, condamnée par la justice à deux reprises en 2016 pour des frais de taxis indus, a été nommée haut fonctionnaire à l'égalité et la diversité du ministère de la Culture en 2018, et promue à l'échelon spécial du grade d'administrateur général, perçoit 6 166 € brut par mois.

Et bien d'autres hauts fonctionnaires encore...

Depuis le début de la crise sanitaire et du confinement, leur traitement est maintenu en intégralité et sans aucune contrepartie, aux frais des contribuables. Cela illustre parfaitement le privilège que constitue l'emploi à vie des agents publics notamment dans le cas de missions non essentielles.

Cette différence entre privé et public est insupportable. En ces temps graves de crise, il est absolument impératif que la solidarité nationale s'applique à tous. Nous devons agir.

C'est la raison pour laquelle Contribuables Associés demande que soit créée au plus vite une « participation à la solidarité nationale » de 16% appliquée à tous les revenus des hauts fonctionnaires (percevant un traitement supérieurs au traitement indiciaire brut d'un conseiller d'Etat en service ordinaire (échelon 1) soit supérieur à 5 496,71 €). Cette participation sera reversée au fonds de solidarité des artisans, commerçants, professions libérales et TPE en difficulté.

Il ne s'agit pas d'opposer les uns aux autres à travers cette initiative, mais bien au contraire de partager un objectif commun de solidarité envers la nation.

Cher ami, aidez-nous pour que la solidarité dans notre pays s'applique au plus grand nombre. Le virus ne fait pas de différence entre les personnes, alors soyons solidaires, tous solidaires ! »